**PRÉSENCES**

**Commissaires**

Douglas Jones

Michael Costello

Greg Norton

Maike White

Katelin Dean

Tamara Kelly

**Personnel**

Chef Robert Bruce

Chef adjoint Tony Hayes

Doug Evans, conseiller juridique

Craig Lavigne, contrôleur adjoint — finances, CSJ

Daphne Waye, secrétaire rédactrice

**Médias**

Michael Landry, Brunswick News

Timothy Herd, CHSJ/Wave News

**Absente**

Joanna Killen

1. **Ouverture de la séance**

Le président Jones ouvre la réunion du 1er février 2022 du Conseil des commissaires de police de Saint John et mentionne que la réunion sur MS Teams est enregistrée.

1. **Approbation du procès-verbal**
	1. **Procès-verbal du 4 janvier 2022**

Sur la proposition de la secrétaire Dean

Appuyée par le commissaire Costello

 ***IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance publique du 4 janvier 2022 soit approuvé.* (O2202-01)**

La question étant mise aux voix, la motion est adoptée*.*

1. **Adoption de l’ordre du jour**

Sur la proposition du commissaire Norton

Appuyée par la vice-présidente Kelly

 ***IL EST RÉSOLU QUE l’ordre du jour de la réunion du 1er février 2022 soit adopté.* (O2202-02)**

La question étant mise aux voix, la motion est adoptée.

1. **Divulgation des conflits d’intérêts**
2. **Résolutions en bloc**
3. **Délégations et présentations**

1. **Examen de questions distinctes de l’ordre du jour sur le consentement**
2. **Correspondance générale**
	1. **Rapport mensuel interne/décembre 2021**

Le chef Bruce signale qu’au cours du mois de décembre il n’y a eu aucune (0) plainte, deux (2) correspondances complémentaires et aucun (0) grief.

Sur la proposition du commissaire Norton

Appuyée par la secrétaire Dean

 ***IL EST RÉSOLU QUE le rapport mensuel interne pour le mois de décembre 2021 soit reçu et déposé.* (O2202-03)**

La question étant mise aux voix, la motion est adoptée.

**8.2 Points saillants du rapport d’activité mensuel — décembre 2021**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Activité** | **Décembre** | **CA — 2021** | **CA — 2020** |
| Appels de service — CCSP (traités par le CCSP pour la FPSJ seulement) | 4 012 | 55 243 | 52 685 |
| Rapports d’incidents (*dossiers de police générés*) | 645 | 9 093 | 8 659 |
| Crimes violents (*voit de fait, vol, infraction avec une arme, menace)* | 58 | 843 | 825 |
| Crimes contre les biens (*vols, introductions par effraction, possession de biens volés, méfaits*) | 150 | 2 298 | 1 790 |
| *Loi sur la santé mentale* | 35 | 401 | 415 |
| Appels de service liés à la santé mentale | 133 | 1 758 | 1 629 |
| Arrestations *(données non disponibles pour décembre)* |  | 1 476 | 1 437 |
| Conduite en état d’ébriété | 16 | 102 | 72 |
| Accidents de véhicule automobile | 219 | 1 927 | 1 718 |
| Contraventions émises (LPAIP) | 77 | 1 083 | 1 353 |
| Formation | 345,75 | Non disponible | Non disponible |
| Auxiliaire | 28 | 722,5 | 748,5 |

Le chef Bruce passe à travers le rapport et affirme qu’il y a eu un total de 55 243 appels de service l’année dernière, par rapport à 52 685 l’année précédente. Les agents ont rédigé près de 9 100 rapports d’incidents et il souligne les domaines où il y a eu une augmentation. Il mentionne que les crimes contre la propriété — y compris les vols, les introductions par effraction et les méfaits — ont augmenté de 30 % pour atteindre 2 298, tandis que les appels concernant des crimes violents ont augmenté d’environ 2 % pour atteindre 843. Il y a également eu 1 758 appels relatifs à la santé mentale, soit une augmentation de près de 8 % par rapport à l’année précédente et ajoute que certaines de ces augmentations sont liées à la pandémie de COVID-19. Il y a eu 102 dossiers pour les conduites en état d’ébriété, par rapport à 72 l’année précédente, et le nombre total de contraventions émises a diminué de près de 20 % pour atteindre 1 083.

Sur la proposition de la vice-présidente Kelly

Appuyée par la secrétaire Dean

 ***IL EST RÉSOLU QUE les points saillants du rapport mensuel d’activités : décembre 2021, soient reçus et déposés.* (O2202-04)**

1. **Affaires nouvelles**

*Remorquage pour interdiction de stationnement avec des agents chargés de l’application des règlements municipaux*

Le président Jones remercie le chef Bruce pour sa participation à la modification de l’arrêté relatif à la circulation numéro MV-10.1, car la force policière de Saint John a joué un rôle essentiel lors des interdictions de stationnement de nuit dans le Nord-Est-Ouest et dans la péninsule Centre-Sud.

Le chef Bruce affirme que par le passé, seule la force policière de Saint John avait le pouvoir de permettre le remorquage d’un véhicule. Puisque la force policière doit trouver un équilibre entre l’attention qu’elles portent à l’exercice de son autorité pendant les interdictions de stationnement et sa responsabilité en matière de sécurité publique, sa ressource constitue parfois une limite au nombre de véhicules qui peuvent être remorqués pendant une interdiction de stationnement.

La force policière de Saint John, le personnel municipal des travaux publics, du stationnement et le bureau de l’avocat général ont collaboré à l’élaboration d’une autre approche. Avec l’approbation de la modification du règlement par le conseil communal et les désignations futures des agents d’application du règlement, les agents d’application de l’arrêté relatif à la circulation auraient le pouvoir de faire remorquer les véhicules pendant les interdictions de stationnement de nuit imposées dans le Nord-Est-Ouest et dans la péninsule Centre-Sud. Cela augmenterait les ressources disponibles pour autoriser le remorquage et permettrait à la FPSJ de se concentrer sur d’autres questions de sécurité publique.

*Plan stratégique*

M. Jones affirme que le Conseil a examiné la version définitive du plan stratégique et qu’il y a encore quelques ajustements à faire, mais qu’il est terminé à environ 90-95 %. Ils travaillent sur un plan de communication et publieront plus de détails dans les semaines à venir.

 *À ce moment, les médias sont invités à poser des questions au Conseil.*

1. **Ajournement**

Sur la proposition de la secrétaire Dean

Appuyée par la vice-présidente Kelly

 ***IL EST RÉSOLU QUE la séance publique du Conseil des commissaires de police de Saint John du 1er février 2022 soit ajournée à 17 h 26.* (O2202-05)**

La question étant mise aux voix, la motion est adoptée.

Président Douglas Jones Vice-présidente Tamara Kelly